



RAPPORT MORAL 2022

POUR L'ANNÉE 2021-2022 ET BILAN DE LA MANDATURE 2020-2022

Présenté par Guy Achard-Bayle, président de l'Association 2020-2022

*

Le président repart pour présenter ce bilan de celui de 2020-21, de ses engagements de candidature de février 2020, et du programme de travail dressé par le Bureau lors de la réunion qui a suivi l'élection du 28 février 2020, en mars de la même année.

Un bilan mitigé, plutôt négatif pour ce qui concerne la vie interne de l'association

L'année écoulée 2021-22 est la seconde année « sous COVID ». Si le rythme des réunions s'est accéléré sans doute en raison du mode de travail imposé par la pandémie (une vingtaine de réunions sur deux ans : 1/mois), le problème est celui de la disparition progressive du Bureau élargi : suivant un engagement de candidature en 2020, le Bureau avait été précisément élargi, avec diverses responsabilités qui en fait ont disparu avec leur(s) responsable(s). De ce fait, lesdites réunions de Bureau sont petit à petit devenues de seules réunions du Bureau élu, autrement dit restreint, ce qui, dans le souvenir du président et celui des autres membres anciens de l'association, est une grande différence avec la ou les mandats de présidence antérieurs, où les réunions n'existaient qu'en présentiel et en bureau élargi.

Le problème donc avec cette disparition de membres du Bureau et de leur domaine de responsabilité est que certains dossiers vus comme prioritaires par le nouveau bureau ont pris du retard : parmi lesquels, la mise à jour de certaines rubriques du site (calendrier des manifestations) ou encore la mise à jour du réseau des correspondants ; mais on a avancé récemment sur le sujet, on va y revenir. Plus problématique : le dossier « reprise et développement des relations avec les jeunes chercheurs » n'a pas avancé. De ce point de vue, une initiative importante du nouveau Bureau, le prix de thèse, n'a pas avancé non plus.

Pour ce qui est de la vie du site : Maximilien Guérin a continué d'alimenter notre page FB de plus en plus suivie et Claudia Farrini nous a rejoints cette année pour alimenter le site de l'ASL et mettre à jour un grand nombre de pages, dispersées dans de multiples rubriques, pour ne pas dire dans de nombreux « recoins », qui comportaient des informations obsolètes (noms d'anciens membres toujours désignés comme responsables, avec leur adresses pour le contact électronique et le courrier papier). De ce point de vue donc, après une révision technique de notre responsable de maintenance, le site est à jour. Mais des rubriques comme le calendrier des manifestations ne l'est plus, du fait de la disparition de sa ou ses responsables au Bureau élargi.

Pour ce qui est des publications : elles ont eu lieu au rythme convenu même si certaines ont pu prendre du retard. Le Bureau s'est souvent posé la question de savoir à quoi servaient encore ces publications dans un monde et un environnement de travail ultra-numérisés. Le Bulletin des Sciences du Langage (Buscila) qui avait une utilité sous sa forme papier des années 80-90 n'a évidemment plus la même, même si on voit bien que les adhérents y sont attachés en nous signalant notamment des publications ou des manifestations, ou bien que celles-ci ont été oubliées dans un numéro récemment paru. Quant à la Newsletter, diffusée hors abonnement, elle entre en concurrence non seulement avec les informations diffusées par les nombreuses listes de diffusion de notre discipline, mais encore avec notre propre site.

Pour autant le Bureau a bien l'intention de revoir ce modèle et ces modes ou moyens de communication : qu'il s'agisse du réseau des correspondants, ou de l'annuaire des linguistes, voire du statut d'adhérent...

Question du statut qui conduit à un autre point négatif de ce bilan, quand bien même il est récurrent : les **adhésions**, qui sont en chute régulière depuis des années, voire depuis les années 2000, c'est-à-dire depuis que les bilans sont numérisés et les chiffres mis en ligne (exception faite de l'année qui a suivi l'élection d'Alain Rabatel comme président). Valérie Delavigne va faire le détail du bilan financier, et Philippe Monneret, candidat à la présidence, va proposer un autre modèle d'adhésion.

Points positifs

Pour le président, le point positif qu'il retient en premier est l'engagement qu'il avait pris d'élargir le réseau des relations nationales et internationales de l'association ; cela a été réalisé avec un certain nombre sinon un grand nombre d'associations, surtout, internationales :

- [Association française de linguistique appliquée \(AFLA\) \(France\)](#)
- Association des chercheurs et enseignants didacticiens des langues étrangères <https://acedle.org/> (ACEDLE) (France)
- [Association Gallica \(République Tchèque\)](#)
- [Association Plejada \(Pologne\)](#)
- [Association Dorif \(Italie\)](#)
- Abralin (Brésil) <https://www.abralin.org/site/en/home-page/>
- [Societas linguistica europaea https://societaslinguistica.eu/sle2022/](https://societaslinguistica.eu/sle2022/)

Il reste encore beaucoup à faire pour animer ce réseau et le principe même de ces relations, mais la table-ronde organisée ce jour avec le DORIF est la preuve de l'utilité de ces associations amicales, tant pour la vie des sciences du langageL, et leur défense-illustration comme discipline, que pour le rayonnement même de l'ASL à l'étranger.

Enfin, **une dernière note finale souriante** : les manifestations de l'ASL, table-ronde et colloque bisannuel 2021 qui ont connu un grand succès par le nombre des fréquentations ; et encore la table-ronde de cet après-midi.

Pour ce qui est de la mandature 2020-22. Le président reprend les termes du bilan, mitigé. On peut être plutôt satisfait des dernières réalisations que nous venons de souligner. On l'est évidemment moins pour ce qui regarde la vie interne de l'ASL : deux années sous COVID autrement dit de réunions pour la plupart à distance, défection de membres du Bureau, donc stagnation de dossiers... Le président a fait savoir à ses collègues du Bureau qu'il ne comptait pas représenter sa candidature. En outre, si l'on regarde la liste et le nombre des présidents/es depuis 1984, on constate que le renouvellement du Bureau, tous les deux ans, est fréquent. Le président passe donc le relais.

Philippe Monneret qui a déjà beaucoup fait pour l'ASL comme élu du Bureau depuis 2020 a décidé de présenter sa candidature. Il nous a déjà exposé en Bureau restreint, et on va lui passer la parole.

Auparavant, Valérie Delavigne va présenter le bilan comptable ou financier, qui malgré la « crise » des adhésions, reste largement équilibré.

Pour finir, le président sortant remercie ses collègues du Bureau restreint et élargi.



Siège social : Université Paris-Diderot Paris 7
UFR EILA, bâtiment Olympe de Gouges, case n°7002
75205 Paris Cedex 13
www.assoc-asl.net/

Rapport financier 2021

La situation financière de l'ASL est bonne : nous clôturons l'exercice par un solde positif de 684,56 euros.

Les dépenses ont concerné cette année la mise à jour du site, le repas pour le colloque de l'ASL en novembre et les frais bancaires.

Les adhésions restent en recul : l'ASL est passée de 61 adhérents à 45 (pour rappel, en 2020, la baisse était déjà significative, passant de 96 adhérents à 61).

Pour être en cohérence avec le bilan de 2020, l'exercice court de janvier 2021 jusqu'au 9 mars 2022 pour comptabiliser l'ensemble des adhésions effectuées.

Nos principales dépenses de l'année 2022 devraient être occasionnées par l'organisation d'une nouvelle table ronde.

A Paris, le 9 mars 2022
Valérie Delavigne (Trésorière)

BILAN FINANCIER DE L'ASL POUR L'ANNÉE 2021

| | Situation au 18/2/2021 | Situation au 11/3/2022 |
|----------------|-------------------------------|---------------------------------|
| Compte courant | 8 001,81 | 8 543,86 |
| Compte épargne | 10 989,25 | + 54,94 (intérêts) 11 044,19 |
| Total | 18 991,06 | 19 588,05 |

Recettes (compte courant)

| | 2020 | 2021 |
|---------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Adhésions | 61 adhésions pour 2020 1247 | 45 adhésions pour 2021 1570 |
| Total des recettes | 1247 | 1570 |

Dépenses

| | 2020 | 2021 |
|-----------------------------------|----------------|---------------|
| POSTE | 0 | 0 |
| (Courrier et envoi Buscila) | | |
| AG pot | 47,33 | 0 |
| COLLOQUE | | |
| Repas | | 503,05 |
| Impression, fournitures-Actes | 2000 | 27,19 |
| Table ronde | 0 | 0 |
| Site internet MAJ | 220 | 120 |
| Frais bancaires Impayé | 224,53 30 | 235,20 |
| Frais déplacement (bureau) | 0 | 0 |
| Total des dépenses | 2521,86 | 885,44 |

Solde

| | Dépenses | Recettes | Solde |
|------|-----------------|-----------------|--------------|
| 2020 | 2521,86 | 1247 | - 1274,86 |
| 2021 | 885,44 | 1570 | + 684,56 |

| |
|--|
| BILAN PRÉVISIONNEL DE L'ASL POUR L'ANNÉE 2022 |
|--|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--------------------------|-------------|-----------------|-------------|
| Frais d'impression | 30 | Adhésions | 1400 |
| Frais envoi | 15 | | |
| Papeterie et fournitures | 15 | | |
| Site | 120 | | |
| Frais bancaires | 220 | | |
| Table ronde | 800 | | |
| Frais de déplacement | 200 | | |
| TOTAL | 1400 | | 1400 |

*Bilan établi le 9 mars 2022 pour l'ASL
par Valérie Delavigne*

Le bilan financier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité



Association des Sciences du Langage

Philippe MONNERET prend la parole. Il remercie tout d'abord le bureau actuel de l'ASL, qui l'a invité à présenter devant sa candidature à la présidence de l'association.

Depuis sa création, en 1983, l'ASL poursuit une activité de mise en relation des chercheurs en SDL qui passe notamment par des colloques, des tables rondes, des publications dont l'intérêt majeur consiste à fournir des synthèses qui portent ou bien sur des thématiques permettant aux linguistes de disposer d'une information sur ce qui se passe dans des domaines de la linguistique qui ne lui sont pas familiers, ou bien sur des questions transversales qui concernent tous les linguistes.

Dans la première catégorie, celle des thématiques permettant de s'informer sur un domaine des SDL, nous avons par exemple :

- paru en 2009, Sciences du Langage et demandes sociales
- en 2011, Sciences du Langage et Nouvelles technologies
- en 2013 La sémantique et ses interfaces
- en 2016 Sciences du langage et neurosciences
- en 2019 Les sciences du langage et la question de l'interprétation (aujourd'hui)

Dans la seconde catégorie, celle des synthèses sur des sujets transversaux, nous avons :

- paru en 2005 Mais que font les linguistes ? Les Sciences du langage, vingt ans après (colloque de 2003)
- en 2007 Sciences du Langage et Sciences de l'Homme
- en 2014 Les Sciences du Langage en Europe
- et enfin, à paraître, à la suite du colloque de l'année dernière : De l'héritage des savoirs à leur transmission en sciences du langage.

Nous savons bien pourquoi ces synthèses sont utiles : si les SDL ont un périmètre défini par les objets « langue », « langage » ou « discours », un périmètre aux contours flous comme le savent tous ceux et toutes celles qui ont eu l'occasion de siéger au CNU, si donc la 7e section du CNU caractérise bien un véritable champ disciplinaire, ce champ présente incontestablement une grande hétérogénéité et il reste difficile d'avoir une connaissance fiable d'un domaine qui nous est lointain ou étranger. Qu'est-ce qu'un spécialiste de syntaxe sait de l'état actuel de la recherche en phonologie ou réciproquement ? Sauf exception, très peu choses. Et cela vaut aussi bien pour n'importe quel sous domaine des sciences du langage, y compris celui de l'histoire des idées linguistiques qui, bien que doté en principe d'une largeur de vue plus grande que celle des sous domaines, présente tout de même des secteurs de spécialisation et a par ailleurs besoin régulièrement d'une information sur l'état actuel de la recherche dans des domaines spécifiques. Cette prise en charge de l'hétérogénéité des SDL est ce qui caractérise l'ASL depuis ses débuts : voici comment l'activité est présentée sur le site de l'association : « L'Association des Sciences du Langage, fondée en 1983 dans le prolongement des Assises Nationales de la Linguistique, a pour but de favoriser les contacts entre les différents domaines de recherche ou d'application des sciences du langage et entre les chercheurs qui relèvent de cette discipline, en France et dans d'autres pays ». Favoriser ces contacts, c'est chercher à reconstruire constamment une image de la discipline dans son ensemble. Donc il me semble qu'il n'y a pas de doute sur l'intérêt, sur l'utilité de l'activité de l'association.

Pourtant, ce qui est le plus frappant quand on considère l'évolution de l'association depuis plusieurs années (au moins 2008), c'est que le nombre d'adhérents est en baisse constante. Et cette baisse n'est aucunement due à une modification des activités de l'association, que les bureaux successifs ont animé depuis bientôt 40 ans avec beaucoup d'intelligence et d'énergie. Il y a donc là un problème, qu'il me semble nécessaire de traiter frontalement et le temps me semble venu de modifier le modèle économique de l'association.

En effet, presque tout ce que l'ASL fournit comme informations ou publications est accessible par n'importe qui, qu'il soit ou non adhérent à l'association. Compte tenu de l'existence de nombreux réseaux de diffusion de l'information au sujet de l'activité scientifique, en SDL comme dans tout autre discipline, la publication par l'ASL d'un bulletin qui reprend les mêmes informations semble assez limitée. De même pour l'annuaire, qui fut longtemps l'un des apports les plus appréciés de l'ASL, mais qui présente aujourd'hui moins d'intérêt par rapport à des

listes de diffusion par exemple, ne serait-ce qu'en raison de son manque d'exhaustivité. Quant aux colloques et à la publication des actes, leur vocation est d'être accessible à tous, et, encore une fois, les adhérents n'ont aucun privilège à cet égard. Pourquoi donc paieraient-ils une cotisation pour obtenir ce qui est accessible ou bien gratuitement sur le web, ou bien, dans le cas des ouvrages issus des colloques de l'ASL, pour obtenir qu'ils doivent payer même s'ils sont adhérents ?

Que pouvons-nous donc offrir aux adhérents, qui soit intéressant pour eux, et original, au sens où seuls les adhérents en bénéficient ? Si l'on conçoit l'ASL comme une association professionnelle des linguistes (principalement français), je pense que la seule chose qui présente véritablement un intérêt serait de faire exister ce collectif, de faire en sorte que deviennent synonymes « être un linguiste en France » et « être membre de l'ASL », autrement dit de trouver un moyen de faire adhérer une très large majorité des linguistes français. En d'autres termes, plutôt que se demander comment faire adhérer les collègues pour améliorer la situation de l'ASL, je crois qu'il faut renverser la question et imaginer la situation idéale pour tenter de retrouver ce qu'est l'intérêt véritable d'une association comme celle-ci. Car si l'on imagine que le réseau des membres de l'ASL fournit le réseau de l'ensemble des linguistes français, l'intérêt de l'association est tout trouvé : à ma connaissance, il n'existe actuellement aucun fichier exhaustif et fiable de l'ensemble des linguistes français. L'intérêt d'un tel fichier – j'insiste – exhaustif et fiable –, est évident : il peut être utilisé pour établir une cartographie des domaines linguistiques en France (par exemple : où fait-on de la recherche en phonologie, en analyse du discours, etc.), pour recruter des collègues dans les comités de sélection au-delà de son cercle habituel de connaissance, pour recruter des vacataires, ou encore, si l'on inclut les doctorants, pour avoir une idée du vivier de tel ou tel domaine dans l'optique d'un fléchage de poste ou d'un recrutement. Un fichier de ce type serait, au fond, l'équivalent contemporain de l'ancien annuaire de l'ASL, où se jouait une bonne part de l'identité de l'association. Son intérêt me semble assez évident, comme je l'ai illustré partiellement, mais il y a sans doute bien d'autres exploitations d'une base de données de ce genre, contenant principalement le nom des linguistiques, leur mail, leur établissement d'exercice et leur spécialité.

Maintenant, comment y parvenir ? Tout d'abord, il faut à mon avis cesser de faire payer l'adhésion. Il est tout à fait possible d'adhérer à une association sans payer des frais d'adhésion. Cela pose le problème du financement de l'association, mais je l'aborderai ensuite. Le

deuxième point, que nous avons commencé à mettre en place, est de reconstituer un vivier des correspondants de l'ASL dans chaque établissement. Ensuite, nous pourrions nous appuyer sur ces correspondants pour qu'ils transmettent aux collègues de leur département, de leur UFR ou de leur laboratoire un lien permettant d'adhérer à l'ASL. Ce lien conduira à un formulaire très simple demandant quelques informations (nom, mail, lieu d'exercice, spécialité, mots clés de l'activité de recherche ou d'enseignement) et les collègues qui auront rempli ce formulaire recevront un mail leur confirmant qu'ils sont membres de l'ASL et qu'ils peuvent accéder (éventuellement via un mot de passe) à certaines informations sur le site de l'ASL. Nous pourrions nous appuyer sur le réseau des correspondants pour relancer les collègues qui auraient manqué l'information, jusqu'à obtenir un fichier aussi complet que possible. Ce fichier devra bien sûr être réactualisé chaque année, et là encore, le réseau des correspondants sera précieux.

Quant au financement, l'idée sera de proposer une adhésion payante aux laboratoires ou aux UFR. Cela existe par exemple pour l'association française de psychologie. Que pouvons-vous offrir aux laboratoires ou aux UFR ? L'accès à ce fichier, pour toutes sortes d'usages (recrutement de vacataires par exemple pour les UFR, diffusion de l'information pour les laboratoires) : si nous pouvons garantir un fichier exhaustif et fiable, il me semble que ce fichier aura aussi un intérêt pour ce type de structures.

Ces propositions devront bien entendu être discutées, mais c'est dans cette perspective globale que je vous présente ma candidature.

Après discussion, la candidature de Philippe Monneret est soumise au vote, et approuvée à l'unanimité.